

**BORDEREAU DES SOMMES REVERSEES A L'ARCHEVECHE AU TITRE DE L'ANNEE
2018**

Réservé à la Comptabilité

MENSE CURIALE DE :

N° de Versement :

.....

CODE DE LA COMMUNAUTE DE PAROISSE :

Nature du paiement	Code	Montant
Taxes mariages et enterrements	14	20,- €
Taxes confirmations	14	50,-€
20% sur quêtes de mariages et enterrements	16	
Prélèvements sur messes	20	2,- €
Messes à faire célébrer	22	10,- €

TOTAL

--

Mode et date de versement :

Versement par CHEQUE BANCAIRE accompagné de ce bordereau

Versement par VIREMENT en date du avec le bordereau envoyé par mail simultanément

Coordonnées du comptable de la Mense Curiale :

NOM.....ADRESSE
.....
.....
.....TEL.....COU
RRIEL.....

<u>A faire parvenir au</u>
Service comptabilité de l'ARCHEVECHE 16, rue Brûlée - 67081 STRASBOURG CEDEX
☎ (direct) 03.88.21.24.54 - 📠 (direct) 03.88.37.30.01
Courriel : compta@archeveche-strasbourg.fr